



## FINANCES

Une situation positive

## AVENIR

Une vision à long terme

## ENVIRONNEMENT

Le remplacement de l'éclairage public

## URBANISME

Le parc multisport : un espace pour tous



# INFOS MAIRIE

## Mairie de Maulette

5, rue de l'École  
78550 MAULETTE

**01 30 59 62 54**

[mairie@maulette.fr](mailto:mairie@maulette.fr)

Suivez nous sur :  
Facebook, Instagram,  
Pays Houdanais Infos.



## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	14 h à 18 h
Mardi	14 h à 19 h
Mercredi	9 h à 14 h
Vendredi	14 h à 19 h
1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> samedi du mois	9 h à 12 h

## Rencontrez un élu sur RDV

LE SAVIEZ-VOUS ?

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ÉLAGAGE DES PLANTATIONS

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques ou de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages, feuillages forment saillie sur le domaine public.

Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute la largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.

LE SAVIEZ-VOUS ?

## STATIONNEMENT

Le stationnement de tous les véhicules sur les trottoirs de toutes les voies (trottoirs, passages et accotements réservés à la circulation des piétons, des personnes handicapées avec fauteuil, entrées des immeubles...) de Maulette est strictement interdit sous peine de sanctions.

LE SAVIEZ-VOUS ?

## J'AI 16 ANS

Je dois me rendre à la mairie pour mon **recensement**, dans les trois mois qui suivent mon 16<sup>e</sup> anniversaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

## AVANT 18 ANS

J'effectue ma **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC), obligatoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

## HORAIRES DE TONTES

Jours ouvrables : 8h30 à 12 h et 14h à 19h30

Samedis : 9 à 12 h et 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés : 10 à 12 h

## Journal d'informations municipales édité par la mairie de Maulette

Directeur de la publication : Stéphane Gornès

Comité de rédaction : Stéphane Gornès, Laurent Guiblain, Aurélien Barbière, Delphine Messenger,

Élisabeth Nicolas, Marie-Isabelle Daulle

Photos : ©Maulette ©A2G COM ©Anne-Gabrielle Gatto © Divers - AdobeStock.com

Dépôt légal : septembre 2023 - Tirage : 1000 ex

Création, conception, réalisation : Agence A2G Com - [www.a2gcom.com](http://www.a2gcom.com)

Imprimé sur du papier PEFC

## METTEZ MAULETTE DANS VOTRE POCHE

Découvrez la  
nouvelle application  
mobile :



PAYS  
HOUDANAIS  
INFOS



Maulette a souhaité intégrer le portail d'information grand public développé par la CC Pays Houdanais permettant d'avoir des informations en temps réel (travaux, festivités, collecte déchets verts...), de valoriser le territoire et d'impliquer les habitants.

Restez connectés et soyez informés des actualités essentielles, entrez en contact avec vos associations, vos commerçants locaux et emportez toutes les infos pratiques dans votre poche !

**Cette appli est désormais disponible sur tous les stores ! Si ce n'est pas encore fait, téléchargez-la vite.**

# Une rentrée sous le signe de la citoyenneté et du partage



Stéphane Gornès  
Maire de Maulette

**Le vivre ensemble, le bien-être, le respect et le développement de la citoyenneté sont les piliers essentiels de notre commune.**

Après un début d'année qui a connu des changements au sein du conseil municipal, en tant que 1<sup>er</sup> adjoint au maire, j'ai succédé à Éric Tondu qui était élu depuis 2014. Maulettois depuis 2002, membre du conseil municipal depuis 2014, président du Club de handball de Houdan, 52 ans, marié, trois enfants, je suis fier aujourd'hui de pouvoir présider aux destinées de notre commune, avec des valeurs qui me sont chères : **vivre ensemble des aventures collectives en toute simplicité et convivialité dans le respect et la bienveillance**. Le parc multisport, le *West Music Festival*, le marché de Noël sont des réalisations, proposées parmi d'autres à tous les Maulettois et leurs relations, qui symbolisent cette volonté de partage intergénérationnel.

De nouveaux membres ont alors rejoint le conseil, Delphine Messenger en charge des aspects développement durable, Christian Mathy, conseiller en charge du numérique et Aurélien Barbière, Adjoint au Maire en charge des finances. Marie-France Robert a alors endossé le rôle de 1<sup>re</sup> adjointe au Maire en charge des travaux, Marie-Isabelle Daullé, 2<sup>e</sup> adjointe à l'urbanisme et à la préservation du patrimoine, Laurent Guiblain, 3<sup>e</sup> adjoint en charge du développement économique et de la communication.

Élisabeth Nicolas, déléguée à la Défense et en charge de la relation avec les cultes, Victoire Houessou, déléguée à la vie scolaire, Raymond Deschamps, délégué aux associations, Isabelle Coupin, déléguée au tourisme et Thierry Korwacki, élu aux travaux. Éric, quant à lui, a tenu à rester élu pour apporter son expérience sur cette deuxième partie du mandat.

L'année 2023 est alors une année de transition pour l'équipe qui travaille autour des études d'aménagement et de développement du territoire, en harmonie avec notre environnement et en toute indépendance collaborative avec l'éco-système intercommunal, en poursuivant toujours la même démarche du « il fait bon vivre à Maulette ».





## Elles vous accueillent avec sourire et bienveillance

**Béatrice BOUCHER, occupe le poste de secrétaire de Mairie à Maulette depuis maintenant 8 ans.**

Après avoir consacré près de 20 ans de sa carrière au Crédit Agricole, Béatrice décide en collaboration avec son mari de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en créant un site de vente en ligne de produits variés. Ayant rapidement fait le tour de cette expérience, une rencontre fortuite change ensuite le cours de sa vie. Elle saisit l'opportunité de rejoindre la fonction publique en tant que contractuelle. Cette transition marque un nouveau départ dans sa carrière.

Les élections municipales de 2014 l'obligent à démissionner de son poste. C'est alors qu'elle rejoint l'équipe municipale de Maulette le 26 mai 2015. Depuis, elle apprécie la diversité des responsabilités liées à son poste de secrétaire de Mairie, ainsi que les relations étroites qu'elle entretient avec les élus et les administrés. Ces derniers peuvent toujours compter sur elle pour avoir des réponses claires, précises et fiables.

Béatrice met un point d'honneur à accomplir ses fonctions avec professionnalisme et bonne humeur !

**Béatrice  
BOUCHER**



**Sylvie  
ERNULT**

**Sylvie ERNULT, adjointe administrative à Maulette depuis 10 ans.**

Après 19 ans au service d'une grande ville des Hauts de Seine dont 12 années au secrétariat du Maire et des élus, Sylvie a eu envie d'ouvrir une boutique de prêt à porter avec sa sœur Mary dans les Yvelines, bénéficiant d'une mise en disponibilité durant 3 années.

C'est ensuite qu'une proposition lui a été faite à la mairie de Maulette bien que ne connaissant pas du tout la région. Sa curiosité a été payante, car après avoir postulé elle a été retenue à sa grande joie !

Cela fait maintenant 10 ans que Sylvie travaille à la mairie de Maulette, avec toujours le même plaisir d'aborder la diversité des missions confiées et en réussissant à toujours être à l'écoute du citoyen et des personnes extérieures, afin de les satisfaire avec efficacité et bienveillance.



# Le point sur les finances de la commune

## L'exercice 2022 s'est clôturé avec une situation financière positive.

Cependant, nous sommes conscients des défis qui nous attendent pour l'année 2023 en raison de l'augmentation des coûts énergétiques et de la diminution constante des dotations de l'État. Ces facteurs ont rendu nos budgets de fonctionnement plus fragiles, mais nous avons su les maîtriser avec diligence. Pour faire face à cette situation, il est primordial de continuer à maîtriser nos dépenses, en particulier celles liées à l'énergie. Nous devons poursuivre nos efforts d'économie d'énergie dans tous les secteurs municipaux, en optimisant l'utilisation des ressources et en favorisant les pratiques éco-responsables.

## IMPÔTS

Pour l'année 2023, **le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux** dans notre commune.

Voici un rappel des taux d'imposition 2022 et 2023 :

- Taxe d'habitation : 9,27% (2022 et 2023)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,02% (2022 et 2023)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 33,45% (2022 et 2023).

Cependant, il est important de noter que la base de la taxe foncière a connu une augmentation de 71% en 2023, et cela dans toutes les communes de France. Cette augmentation est due à une revalorisation des valeurs locatives cadastrales, calculée par l'Insee à partir des indices des prix à la consommation entre novembre 2021 et novembre 2022.

## INVESTISSEMENTS

### Équipements publics

• **Étude pour la salle des fêtes/gymnase** : nous avons prévu de réaliser une étude pour évaluer les besoins et les possibilités d'amélioration de notre salle des fêtes et du gymnase. L'objectif est d'identifier les travaux nécessaires pour offrir des installations modernes et fonctionnelles et répondre aux exigences de la commission de sécurité missionnée par la Préfecture.

### Sécurité/voie publique

• **Sécurisation de la rue des abreuvoirs (au niveau du rétrécissement avant l'église)** : nous prévoyons de mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires. Cette initiative vise à réduire la vitesse des véhicules et à améliorer la sécurité des piétons à cet endroit précis.

• **Optimisation du stationnement** : nous entreprenons un zonage des stationnements des parkings G. Annel et multisport avec des zones spécifiques, marquées distinctement en couleur (vert et bleu). Cette mesure vise à optimiser l'utilisation de ces espaces et du stationnement.

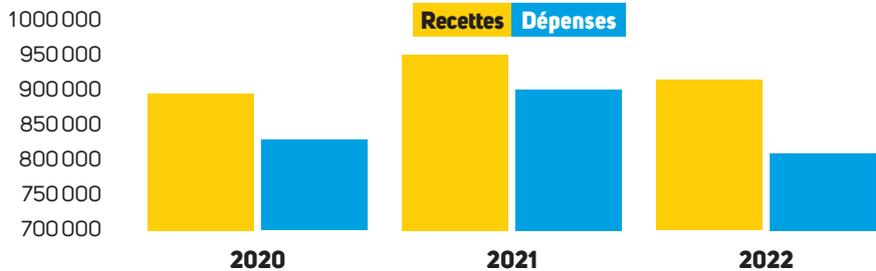
### Environnement

• **Rénovation de l'éclairage public sur toute la commune** : nous avons prévu des travaux de rénovation de l'éclairage public. Cela impliquera le remplacement des anciens luminaires par des modèles plus économes en énergie, tels que des lampes à LED, afin de réduire notre consommation d'électricité et notre empreinte carbone.

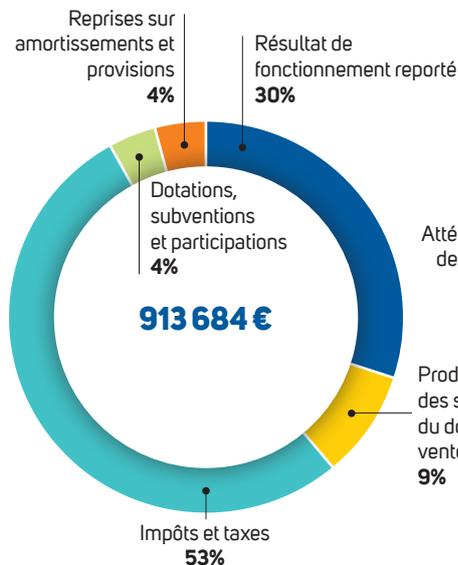
• **Remplacement de l'éclairage de l'école** : nous avons également prévu de remplacer l'éclairage de l'école par des solutions plus efficaces sur le plan énergétique. Cela contribuera à réduire notre consommation d'énergie et à créer un environnement d'apprentissage plus agréable pour les élèves.

Ces investissements démontrent notre engagement pour l'amélioration de nos équipements publics, la sécurité de nos voies publiques et la préservation de l'environnement. Nous continuerons à travailler activement pour réaliser ces projets et offrir à notre communauté un cadre de vie meilleur et plus durable.

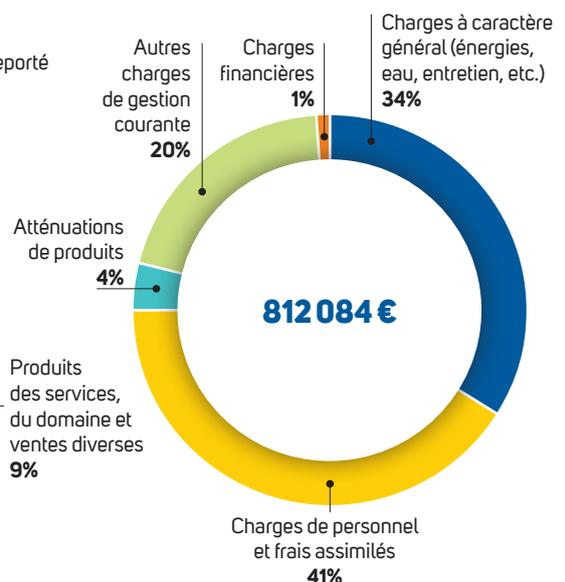
## ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



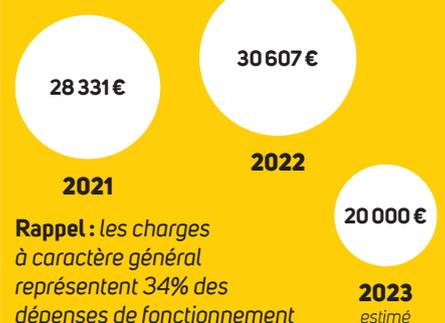
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## BILAN FINANCIER DÉPENSE D'ÉLECTRICITÉ



# Une vision à long terme

## Préparer notre territoire pour les prochaines années face aux défis climatiques et environnementaux.

Les défis sont nombreux et passionnants. Notre volonté est de préserver notre environnement – tout en offrant les services que les administrés peuvent attendre – en conservant l'harmonie de nos paysages ruraux et de collaborer dans une communauté tout en conservant notre indépendance.

### Le défi de la sécurité routière

- Les entrées dans les hameaux de Moursouris et de Thionville seront sécurisées pour protéger les habitants.
- La vitesse excessive rue des abreuvoirs et avenue de la République nous préoccupe ; pour cela nous avons lancé une étude sur des dispositifs permettant le ralentissement des véhicules.



### Le défi transition écologique

- Les consommations électriques excessives de nos éclairages publics nous contraignent d'effectuer le changement d'éclairage en technologie LED. Ceci va pouvoir être réalisé grâce à un dispositif de financement de la part de la Région Île-de-France et de l'État (cf. page 14).
- Accompagner les nouveaux modes de transport est un défi qui est étudié avec la Communauté de Communes, qui a la compétence des voies douces et des pistes cyclables. Notre priorité est de relier en toute sécurité les hameaux vers les centres urbains de Maulette et de Houdan afin d'accéder aux commerces, collèges, écoles et à la gare SNCF. Un programme de l'ADEME permet également d'envisager des aires de covoiturage. Maulette étant un point central du fait de sa proximité avec la Nationale 12, il est tout à fait pertinent d'accompagner vers ces modes de transport partagés.
- Ce même programme de l'ADEME va permettre une étude approfondie des consommations énergétiques des bâtiments publics afin de mettre en place des actions correctives et réduire ainsi les factures de gaz et d'électricité.
- Nous continuerons à accompagner les Maulettois qui veulent accélérer leur transition écologique par des dispositifs qui permettent de mettre en avant cette volonté d'apporter notre contribution à la protection de notre environnement.
- Nous prévoyons l'installation de bornes de recharge, pour véhicules électriques, installées de manière équilibrée sur la commune afin de permettre aux Maulettois mais également aux visiteurs de recharger le temps d'une pause sur notre commune (cf. page 15).



DE GAUCHE À DROITE

Raymond DESCHAMPS, Conseiller municipal – Isabelle COUPIN, Conseillère municipale – Anne DUCHALAIS, Conseillère municipale – Éric TONDU, Conseiller municipal – Élisabeth NICOLAS, Conseillère municipale – Laurent GUIBLAIN, 3<sup>e</sup> adjoint au maire en charge de la transformation numérique, du développement économique et de la communication – Marie-Isabelle DAULLE, 2<sup>e</sup> Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme et protection du patrimoine – Stéphane GORNÈS, Maire – Aurélien BARBIÈRE, 4<sup>e</sup> Adjoint au Maire en charge des finances et de la transition écologique – Marie-France ROBERT, 1<sup>re</sup> Adjointe au Maire en charge des travaux – Delphine MESSAGER, Conseillère municipale – Victoire HOUËSSOU, Conseillère municipale – Christian MATHY, Conseiller municipal – Thierry KORWACKI, Conseiller municipal



### Le développement d'un pôle économique en harmonie avec l'habitat

• Conscient de l'importance de continuer à accompagner la CC Pays Houdanais dans le développement de zones à compétences économiques, Maulette continuera à contribuer à la mise à disposition d'une partie de son territoire tout en préservant son indépendance et l'harmonie de son secteur. Ce développement important pourra se réaliser sur le hameau de Mocsouris en sortie vers Paris.

• Nous souhaitons préserver la tranquillité de l'avenue de la République en favorisant l'habitat individuel.

• Quant à l'avenue Gérard Annel, nous l'envisageons comme un centre-bourg avec un recentrage des commerces, des artisans et des services de proximité sur cette zone de la commune.



### Le développement d'un pôle d'activités de loisirs

• Forts du succès du parc multisport nous souhaitons continuer à développer cette zone depuis la butte aux cercueils jusqu'à la Gendarmerie.

• Nous travaillons d'ores et déjà sur le projet de salle des fêtes et de gymnase pour continuer à accueillir et à développer le tissu associatif toujours aussi dynamique et important dans le lien intergénérationnel et social de notre territoire.

Aujourd'hui ce sont plus d'une dizaine d'associations maulettoises et de la communauté de commune qui sont hébergées dans l'enceinte de la salle des fêtes et du gymnase de Maulette.

• Nous sommes bien évidemment à l'écoute de tout projet de Maulettois pour la création d'associations qui pourraient compléter l'offre actuelle et utiliser les infrastructures existantes et à venir.



### Le passeport du civisme qui

a été développé lors de l'année scolaire précédente va être distribué cette année avec de nouvelles actions. Nos jeunes écoliers pourront ainsi appréhender l'**apprentissage de la citoyenneté** à travers des notions vues en classe et des réalisations d'actions concrètes, individuelles ou collectives.

L'ensemble du personnel communal et des élus sont résolument motivés pour que le service public retrouve ses lettres de noblesse dans cette période où les symboles de la République sont abîmés, voire détournés à des fins de manipulation idéologique et de prosélytisme.



**Comme nous l'avons fait lors de l'année 2022 - 2023, nous continuerons à accompagner les projets proposés par l'école et ses enseignants toujours bienveillants avec nos enfants.**

Des aménagements ont été réalisés comme l'amphithéâtre devant l'entrée principale de l'école qui permettra aux enfants de travailler leur expression orale.

Nous restons en veille pour proposer d'autres équipements et d'autres actions pour que notre établissement scolaire poursuive son développement en tant qu'éco-école, école numérique, mais aussi pour obtenir le **label Terre de Jeux 2024**. Ce label permettra l'obtention de dotations afin de pratiquer des activités physiques dans le cadre des Jeux Olympiques qui auront lieu dans notre pays en 2024.

### CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES

La commune souhaite proposer aux habitants de prendre en main les festivités organisées jusqu'alors.

L'année 2024 annonce l'arrivée des Jeux Olympiques dans notre pays, Maulette labellisée Terre de Jeux 2024 aura une carte à jouer pour proposer des événements sportifs et culturels autour de l'esprit Olympique.

Tout Maulettois qui souhaite s'investir peut contacter dès à présent la mairie.

La commune doit élargir son potentiel à travers des actions menées par des Maulettois pour les Maulettois.

# La Résidence des Tilleuls

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dernièrement les nouveaux habitants de la résidence des Tilleuls. Cette résidence comporte par ailleurs des cabinets d'activités paramédicales.

L'ancienne gendarmerie située 43, avenue de la République, fait peau neuve et devient la Résidence des Tilleuls.

Les Résidences Yvelines Essonne ont procédé à la réhabilitation du bâtiment existant, qui a été transformé en 20 logements sociaux.

Les anciens bureaux situés au rez-de-chaussée, abritent dorénavant un cabinet paramédical, comprenant un ostéopathe, deux pédicures podologues, et deux masseurs kinésithérapeutes.

4 maisons individuelles ont également été construites à l'arrière du terrain.

Les 24 logements sociaux ont été attribués et sont à présent tous occupés.

Réaliser des logements sociaux, c'est répondre aux besoins des personnes à faibles revenus, aux personnes victimes des accidents de la vie, mais c'est aussi permettre à des personnes de se rapprocher de leur travail.

C'est la raison pour laquelle, la commune de Maulette a fait ce choix, alors qu'elle n'avait aucune obligation en matière de production de logements sociaux, au regard de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Vous trouverez dans ce nouveau cabinet paramédical :

- 2 pédicures-podologues :  
M<sup>me</sup> Laurence LECOQ-BOBANT et  
M<sup>me</sup> Élise LECOMTE ;
- 1 ostéopathe :  
M<sup>me</sup> Maïlys PIAU
- 2 masseurs-Kinésithérapeutes :  
M<sup>me</sup> Chloé BOSSARD et  
M. Arnaud PAUTHONNIER.

Le pôle est ouvert depuis avril, du lundi au samedi.

Plusieurs places de parking sont disponibles pour la patientèle (emplacements notés « Réservés »).



Adoptée le 13 décembre 2000, la loi SRU vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.

Ainsi, les communes de plus de 3 500 habitants et de 1 500 habitants dans l'agglomération parisienne, appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus

de 15 000 habitants, doivent disposer de 25 % de logement social, en regard des résidences principales d'ici 2025.

Toutefois, dans les communes appartenant à des territoires dont la situation locale ne justifie pas un renforcement des obligations de production, cette obligation est fixée à 20 % de logements sociaux.

L'ancienne gendarmerie rénovée



# Parc multisport : un espace sportif pour tous



C'est un espace dédié à tous les sports de plein air. Il s'étend sur une surface de 8 000 m<sup>2</sup>. Depuis son ouverture, il rencontre un vif succès auprès du public Mauletois et des environs.

Ce projet, initié en 2020 vise à promouvoir le sport dans la commune dans le cadre des valeurs des Jeux de 2024 et à favoriser le lien social.

Le parc multisport offre la possibilité de jouer au football sur un terrain synthétique, de s'exercer sur des équipements de fitness de dernière génération, de jouer à la pétanque et de passer du temps de qualité avec ses enfants. Il constitue également un lieu de rencontres et d'échanges, favorisant la cohésion sociale à travers la pratique sportive.

La réalisation de ce parc multisport a nécessité un investissement d'1,3 million d'euros.

La commune a bénéficié de subventions de l'État, de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines, ainsi que de diverses fédérations sportives.

Ce nouvel espace sportif démontre une nouvelle fois notre engagement en faveur du sport accessible à tous.



# Un nouveau quartier sort de terre : la Résidence des Ormes



**Nous serons heureux d'accueillir les futurs habitants de la résidence des Ormes (route de Richebourg).**



**TEPAC**

- Situé au nord de la Commune, route de Richebourg.
- 79 lots dont 77 logements individuels et un cabinet médical ou paramédical.
- Création de voiries et d'espaces communs.
- Superficie : 33 724 m<sup>2</sup>.

- L'opération sera réalisée en 2 tranches afin de permettre l'arrivée de nouveaux enfants à l'école.
- 35 permis de construire accordés à ce jour.
- Densité correspondant à environ 23 logements par ha.
- Les terrains sont de taille moyenne d'environ 300 m<sup>2</sup>.

- Mise en œuvre d'un règlement de construction très encadré (volumétrie, implantation, choix des matériaux et couleurs).
- Libre choix du constructeur pour les 77 logements individuels qui seront créés sous la forme de maisons de ville.



# David Szczepanski

## Le goût du contact humain et du service

Agé de 53 ans, marié et père de 4 enfants, David est le Directeur Général d'Intermarché Maulette.



Originaire de Picardie et après une enfance dans le Cantal, c'est lors d'un stage étudiant d'été, qu'il se retrouve caissier à la fin des années 80. Un Euromarché de 12 000 m<sup>2</sup> qui allait devenir quelques années plus tard... Évry 2.

Une maman chef de caisses avait, il est vrai, quelque peu influencé le destin. Le papa fonctionnaire dans l'administration pénitentiaire lui avait transmis une éducation stricte.

Étudiant en comptabilité, David découvre alors le goût du contact, les échanges avec la clientèle, l'intérêt pour le commerce et une forme de fascination pour l'univers de la distribution.

Sa carrière est lancée !

Des années plus tard, c'est un cabinet de recrutement qui en 2014 est à l'origine de son arrivée à Maulette. Un an plus tôt, le magasin d'origine laissait la place à l'hypermarché actuel. Le parking couvert témoignant aujourd'hui du périmètre de la structure d'origine.

David reconnaît avoir le plaisir d'accueillir une clientèle « éduquée et agréable » dont la typologie évolue le week-end, résidences secondaires obligent. Il n'est pas rare de croiser alors de nombreuses personnes connues comme Didier Barbelivien, Gérard Klein, Anne Sinclair, Sheila, et bien d'autres.

Avec **230 employés** et **1 million de clients** par an l'hypermarché est un acteur majeur qui dépasse bien évidemment les limites de la commune.

En 2019, le site accueille de nouveaux commerces dont la FNAC et PICARD. Une concurrence voulue et assumée en partant du principe que l'attractivité de l'offre bénéficie à tous.

**Un pari gagnant puisque le trafic dans l'hypermarché continue de croître.**

Ancré localement et soucieux de proposer des produits qui répondent au plus grand nombre, le magasin met particulièrement l'accent sur le frais et les services.

Un nouvel éclairage exclusivement LED intérieur et extérieur constitue le prochain chantier d'aménagement.

David, pragmatique, avec la tête sur les épaules, se révèle passionné par la mécanique de l'humain et ça tombe bien, car son métier lui offre une étude sociologique quotidienne.

# Alice au Pays de Maulette

## Inspiratrice de mode

Après l'obtention d'un baccalauréat professionnel en photographie, Alice décide de poursuivre ses études dans un BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) en alternance.

C'est à cette occasion qu'elle découvre le secteur du prêt-à-porter et une passion pour l'univers du commerce et de la mode (gestion des stocks, vente, création de stratégies marketing ou encore analyse des tendances).

Cette expérience en alternance lui permet de développer des compétences pratiques et opérationnelles indispensables dans le secteur du prêt-à-porter comme celui de gérer un point de vente ou encore de mettre en place des actions commerciales.



Désormais, en combinant ses connaissances en photographie et ses compétences en commerce, Alice poursuit une carrière dans l'industrie de la mode et du prêt-à-porter aidée par son sens esthétique et artistique.

À 23 ans, elle relève de nouveaux défis en s'investissant pleinement dans une carrière qui la passionne.

Motivée pour continuer à apprendre et à développer ses compétences elle a ouvert sa boutique en ligne Elaïss Shop.

Nous lui souhaitons la pleine réussite de son entreprise !

<https://elaiss-shop.myshopify.com/>



# Bus Job Insertion

Accompagner les publics dans leur démarche d'insertion professionnelle et les entreprises dans leurs projets de recrutements !

Le Département des Yvelines a imaginé un bus itinérant visant à accueillir, conseiller et favoriser l'accompagnement avec les partenaires des demandeurs d'emploi issus de zones rurales afin de les rapprocher des PME et TPE locales. Ce dispositif, créé en collaboration avec l'agence d'insertion interdépartementale ActivityY, Pôle Emploi et des Missions Locales des Yvelines, traversera 18 communes à raison d'une journée par mois dans chaque commune.

**La commune de Maulette l'accueille tous les jeudis, depuis le 31 août, devant la salle des fêtes : 7, route de Gambais**

1. Jeudi 31 août 10h à 17h
2. Jeudi 28 septembre de 10h à 19h
3. Jeudi 26 octobre de 10h à 19 h
4. Jeudi 30 novembre de 10 à 17h

Il n'y aura pas de passage en décembre du fait des congés scolaires. Il reviendra ensuite à partir de janvier 2024.

Pour plus d'informations : [busjobinsertion@yvelines.fr](mailto:busjobinsertion@yvelines.fr)

## LE BUS JOB INSERTION

DESTINATION : VOTRE PROCHAIN EMPLOI !





Moment de détente pour l'organisation



Même le taureau s'est protégé du soleil



...it be



Démonstration de force



Thierry conseiller municipal  
a tenu à tester les installations !



Le groupe Dream on, le charme



Le cow-boy et sa monture



Merci à tous les photographes  
pour leur contribution

# Projet de remplacement de l'éclairage public de notre commune

**Ce projet vise à améliorer l'efficacité énergétique, réduire la pollution lumineuse et préserver la biodiversité. Nous souhaitons partager avec vous les détails importants de ce projet et son impact sur notre environnement.**

Le budget du projet s'élève à 220 000 €. Nous sommes heureux de vous informer que 60 % de ce montant sera financé par le Fonds vert, qui soutient les initiatives écologiques, et 20 % sera financé par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), ce qui représente un reste à charge pour la commune de 44 000 €. Cette contribution financière importante démontre notre engagement envers la transition énergétique et la protection de notre environnement.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) a été élaboré pour guider ce projet. Il tient compte du paysage de notre commune, de la typologie des voies, de l'état des luminaires et de la cartographie de la pollution lumineuse. Notre objectif est de préserver l'identité de Maultette en combinant harmonieusement modernité et caractère ancien.

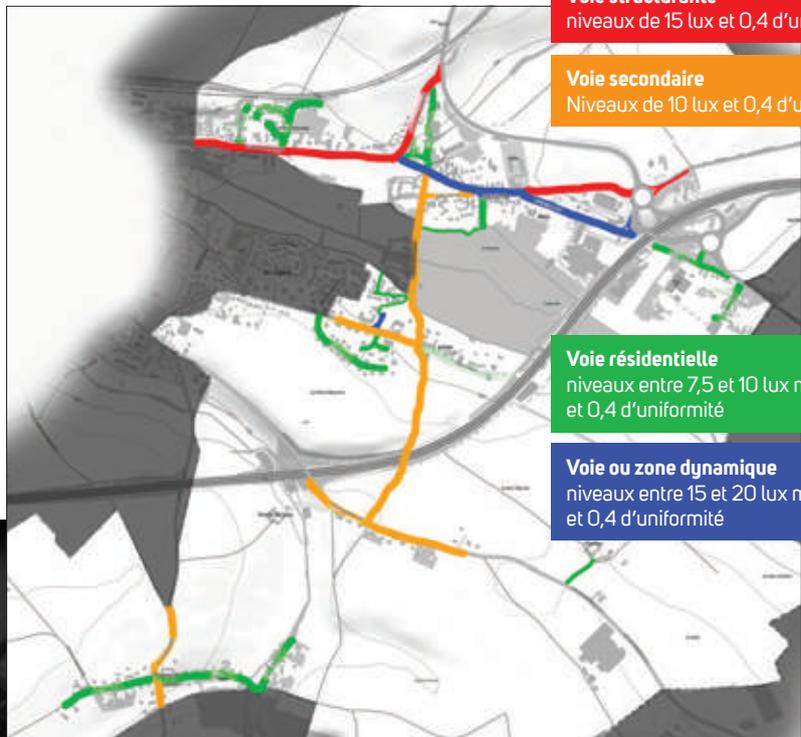
## LES ÉCLAIREMENTS ATTENDUS

Les valeurs d'éclairage indiquées sont des niveaux moyens à maintenir suivant la norme 13 201 et ses classifications de voies.

Uniformité générale sur la chaussée. Rapport entre les éclairages moyens et le niveau minimum

Éclairage moyen mini des abords en % (SR mini) : 50

Facteur de dépréciation à prendre en compte suivant le type de source, l'encrassement possible intérieur et extérieur.

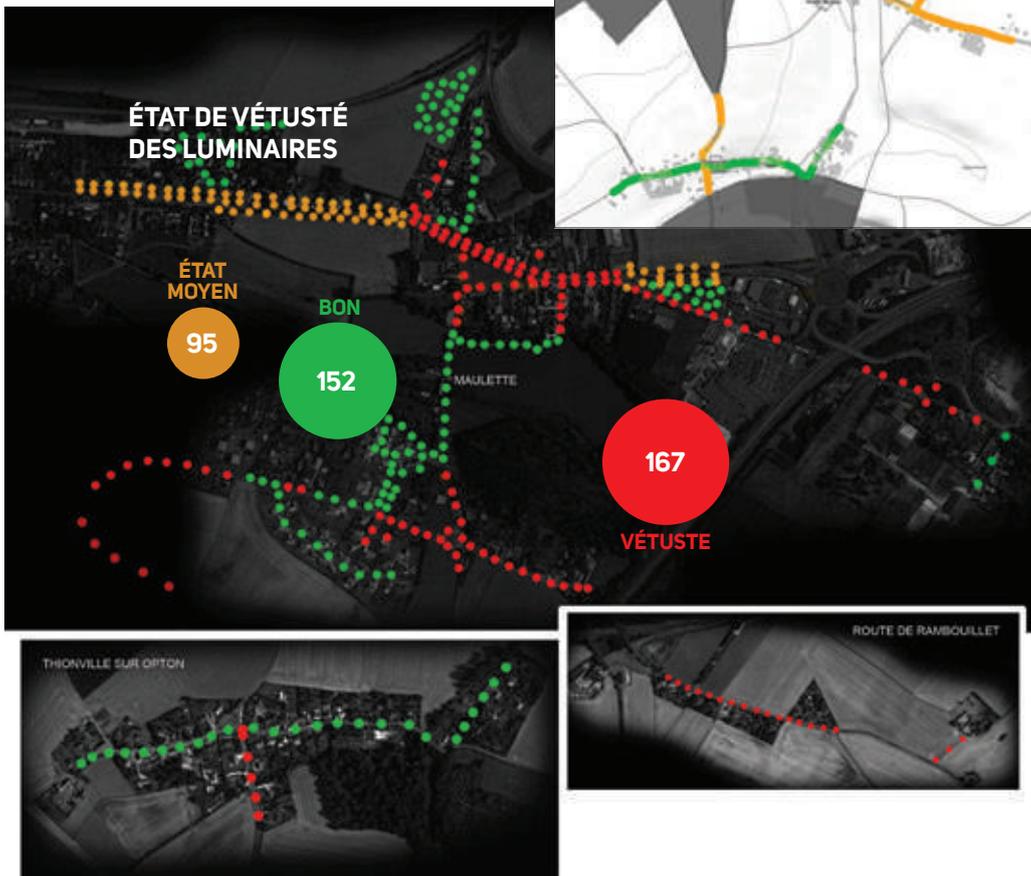


**Voie structurante**  
niveaux de 15 lux et 0,4 d'uniformité

**Voie secondaire**  
Niveaux de 10 lux et 0,4 d'uniformité

**Voie résidentielle**  
niveaux entre 7,5 et 10 lux moyen  
et 0,4 d'uniformité

**Voie ou zone dynamique**  
niveaux entre 15 et 20 lux moyen  
et 0,4 d'uniformité



LE SAVIEZ-VOUS ?

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mais qu'appelle-t-on la transition écologique ?

« C'est l'évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. »

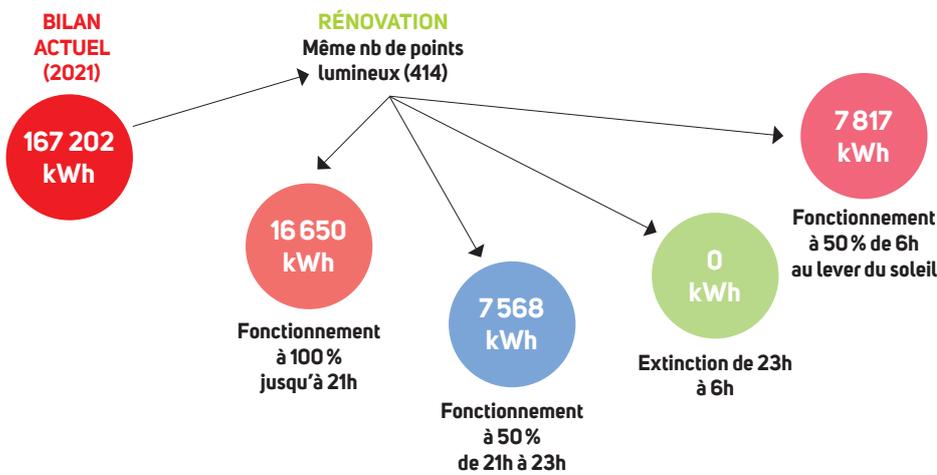
**La commune se mobilise fortement sur ce sujet !** Certaines actions sont déjà en œuvre et d'autres en projet.

Dans le cadre de la rénovation, nous proposons des mesures concrètes telles que l'abaissement progressif de l'éclairage pendant la nuit, l'extinction nocturne et l'utilisation de luminaires plus performants. Grâce à ces mesures, nous prévoyons de réaliser une économie d'énergie substantielle. En comparaison avec l'état actuel, nous estimons que la puissance installée sera réduite de 50% à 20 735 W, et la consommation annuelle passera de 167 202 kWh à environ 7 568 kWh. Cela représente une économie énergétique significative de 81%.

Nous sommes convaincus que ce projet contribuera à préserver notre environnement local, à réduire notre empreinte carbone et à protéger la biodiversité qui nous entoure. Grâce au financement du Fonds vert et de la DETR, nous pouvons réaliser ces améliorations sans impact significatif sur le budget de la commune.

Nous souhaitons vous remercier de votre soutien continu et de votre compréhension pendant les travaux de rénovation.

**Ensemble, nous pouvons créer un environnement plus durable pour les générations futures.**



**Soucieux d'accompagner les nouveaux usages de déplacement, Maulette s'est immédiatement positionnée sur ce programme dès que celui-ci a été présenté par le Conseil Départemental.**

Le Département des Yvelines renforce son action de solidarité territoriale et de transition énergétique.

Pour cela, il déploie, dans 13 communes des Yvelines dont Maulette, des véhicules électriques en autopartage, des bornes de recharge, le tout installé sous des ombrières équipées de panneaux photovoltaïques. Maulette accueille une Zoé.

## Mobility'

### Écomobilité solidaire à Maulette : Zoé est arrivée !

#### À qui s'adresse Mobility' ?

- Aux bénéficiaires du RSA, aux agents et élus communaux ainsi qu'aux membres d'associations des communes concernées par le dispositif, grâce à la mise à disposition de ce véhicule électrique en usage partagé.
- À l'ensemble des citoyens par l'accès à un point de recharge accélérée accessible à tous.

#### Comment s'inscrire ?

##### Pour les bénéficiaires du RSA

##### Pour les associations, agents et élus communaux

Inscription à la Mairie de Maulette.

#### Vous roulez déjà en véhicule électrique ?

Cette borne de recharge électrique sera accessible au grand public 24h/24, 7J/7 et permettra la recharge du véhicule en 2 heures.

#### COMMENT AVOIR ACCÈS AU VÉHICULE PARTAGÉ ?

- 1 JE M'INSCRIS À LA MAIRIE
- 2 JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION
- 3 JE RÉSERVE MON CRÉNEAU SUR L'APP
- 4 JE DÉVÉROUILLE GRÂCE À MON TÉLÉPHONE
- 5 J'UTILISE LE VÉHICULE RÉSERVÉ
- 6 JE RESTITUE LE VÉHICULE À L'HEURE PRÉVUE



## Arnaud Freslon

Servir et rassurer

**Arnaud Freslon, 48 ans, originaire du Mans, est marié et père de 3 enfants. En poste à la brigade de Maulette depuis 7 ans, il en est le Commandant depuis maintenant 3 années.**



La première chose qui se dégage lors de l'échange est son humanité. À la question incontournable liée à la vocation pour ce métier, la réponse est inattendue : « *Je voulais échapper au service national* » malheureusement ou heureusement la démarche échoue et finalement ce sera deux années dans l'armée de terre qui auront pour conséquence de faire découvrir et apprécier l'autorité, la camaraderie, l'esprit d'équipe... Le destin avait frappé ! Deux ans plus tard le service national était supprimé...

Ce sera alors l'envie de se tourner vers la gendarmerie, d'intégrer une unité sur le site de Satory et d'effectuer plusieurs engagements en outre-mer.

Aujourd'hui l'activité qui occupe prioritairement les **22 gendarmes** de la brigade est la lutte contre les stupéfiants qui fait de Maulette le leader dans les Yvelines pour ses résultats.

Après l'effort pour contrer les **conduites addictives**, le second sujet concerne les **violences intra-familiales**, « *Je vous appelle, je me suis enfermée dans la salle de bains...* » avec comme constat, toutes les catégories sociales représentées.

Arnaud souligne que l'épisode Covid / confinement a contribué à détériorer nettement les relations entre les personnes, les relations de voisinage ou bien encore entre automobilistes. Nombreuses altercations qui débutent sur la Nationale 12 continuent en course-poursuite pour échouer en guise de refuge devant la gendarmerie avec des explications viriles.

Le sujet qui arrive en 3<sup>e</sup> position est **l'atteinte aux biens**. La brigade de Maulette a la main sur **14 communes** plutôt rurales qui représentent **120 km<sup>2</sup>** et **16 000 habitants** allant de Gressey jusqu'au Tartre-Gaudran. **Une présence sur le terrain qui a fait passer les cambriolages de 130 par an il y a encore quelques années à 50 cambriolages aujourd'hui.**

Arnaud en profite pour aborder la nécessité de la vidéosurveillance, dont il appelle de ses vœux le développement, tant celle-ci s'avère être aujourd'hui un allié particulièrement efficace dans le traitement de la délinquance.

Avant de se quitter, Arnaud souligne les qualités esthétiques et ergonomiques des bâtiments contribuant ainsi à des conditions de travail et des conditions de vie appréciables.

## AYEZ LES BONS RÉFLEXES



### PERSONNES SUSPECTES

#### Comment vous protéger contre le vol à la fausse qualité ?

Démarchage, porte à porte, distribution de calendriers, prospectus contenant des numéros d'urgence...

- Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte : méfiez-vous des faux agents des Eaux, faux employés EDF, GDF, de la Poste, de France Télécom, des faux-policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité.

- Ne fournissez aucune information. Ne laissez personne entrer dans votre domicile en cas de doute.

- Demandez à voir la carte professionnelle, même si la personne est en tenue d'uniforme.

- Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile. Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e).

**EN CAS DE DOUTE, COMPOSEZ LE 17**

# Moustique tigre

Notre commune est colonisée et c'est irréversible...

## Ce qu'il est intéressant de savoir

Apparu dans l'hexagone en 2004, il s'est implanté en Île-de-France, où il a été détecté, la première fois en 2015 à Créteil.

Le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika).

D'une taille de 5 millimètres, avec des rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes, il pique le jour et se montre particulièrement agressif.

La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence. Celle-ci colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations.

Les œufs sont déposés sur les bords des réceptacles juste au-dessus du niveau de l'eau. Le développement se fait ensuite sous 1 semaine.

## Ce qu'il est important de retenir

Le moustique tigre évolue dans un rayon maximum de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité !...

Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !



## Ce qu'il est nécessaire de faire

Quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous de mai à novembre :

- mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler (soucoupes de pots de fleurs non utilisées, pneus, bâches, mobilier de jardin, pieds de parasols etc.) ;
- étanchéifiez les réserves d'eau de pluie (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes...) ;
- couvrez les bidons, citernes, piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes ;
- vérifiez le bon écoulement des eaux pluviales (gouttières, regards, caniveaux).

**Vous avez donc les moyens d'agir afin de ne pas vous laisser envahir !**

# Soyez vigilants : protégez-vous contre les tentatives d'escroquerie

## Phishing

Le phishing est une menace sérieuse à laquelle il convient de prêter une attention particulière. Les cybercriminels se font passer pour des entités de confiance telles que des banques, des organismes gouvernementaux, des entreprises ou des associations. Ils utilisent des e-mails frauduleux pour vous inciter à révéler des informations sensibles ou à cliquer sur des liens dangereux. Ces e-mails sont conçus pour sembler urgents et légitimes, utilisant souvent des prétextes de sécurité pour vous manipuler.

Il est crucial de ne jamais ouvrir de pièces jointes ni de cliquer sur des liens provenant d'e-mails suspects, en particulier ceux qui vous demandent des informations personnelles, telles que des numéros de compte, des coordonnées bancaires ou des identifiants de connexion. Soyez attentifs à l'origine des e-mails et ne répondez jamais aux demandes de transmission d'informations confidentielles. **Rappelez-vous que les institutions financières et les organisations légitimes ne vous demanderont jamais de fournir des informations confidentielles par e-mail.**

## Appels frauduleux

Les appels téléphoniques frauduleux sont une autre forme d'escroquerie courante. Les fraudeurs se font passer pour des représentants de sociétés ou d'organismes fiables, voire des personnes que vous connaissez, dans le but de vous extorquer des informations personnelles ou confidentielles. Soyez prudents lorsque vous répondez à des appels provenant de numéros inconnus ou inattendus. **Ne divulguez jamais vos informations sensibles, telles que vos identifiants de connexion ou vos coordonnées bancaires, lors d'un appel téléphonique.**

## Protégez votre matériel

Garantissez la sécurité de votre compte en sécurisant vos appareils avec des systèmes d'exploitation, antivirus et pare-feu à jour. Téléchargez des programmes et contenus uniquement à partir de sources fiables.

**Restez prudents et protégez vos informations personnelles.**



**Christophe Veillé, 46 ans, originaire de la région, est le Directeur de l'école primaire de Maulette depuis 14 ans**

Fils d'enseignants, diplômé d'histoire, c'est par vocation qu'il se tourne à son tour il y a 20 ans vers l'enseignement. D'abord avec des maternelles où il reconnaît y trouver plus de libertés, permettant de faire vivre plus de projets en étant moins contraint par les programmes scolaires...

Passionné par son métier, Christophe trouve une grande satisfaction dans le fait de faire progresser une classe et de percevoir les avancées des élèves. Pour lui, enseigner consiste à « planter une graine » tout en veillant à ce que les enfants s'épanouissent.

La façon d'enseigner évolue en 2012 avec l'arrivée du tableau numérique puis bien évidemment le confinement qui impose et installe un peu plus Internet et les contenus.

Conscient d'enseigner dans une société de l'image, Christophe insiste malgré tout sur les fondamentaux dont l'écrit avec la maîtrise de la fameuse syntaxe. Savoir écrire pour structurer sa pensée. Mais il s'agit aussi de faire aimer la lecture même si cela demande un effort là où les contenus vidéos permettent la passivité.

Christophe reconnaît « une belle école » avec une équipe stable qui témoigne du climat agréable qui y règne, à l'écoute des enfants et avec l'aide de parents impliqués. Une école également de l'inclusion qui offre de vivre les uns avec les autres, avec le yoga en prime !

En se projetant, Christophe, conscient de l'importance du sport et des valeurs sociales, « être bien dans son corps pour être bien dans sa tête », imagine un plateau de jeux pour compléter l'existant dans un cadre encore plus arboré et végétalisé.

Christophe ne manque pas de projets et pas seulement pédagogiques pour venir soutenir et faire vivre les programmes.

**Bref, de bonnes ondes dans cette école « familiale » !**



## Le Passeport du civisme

Le civisme, loin d'être une matière cloisonnée dans un créneau horaire de la classe, se vit au quotidien à l'école.

Le *Passeport du civisme* est un magnifique moyen de rassembler les actions réalisées pour leur donner un sens encore plus fort et former les citoyens de demain que sont nos élèves de CM1 et CM2.

**Longue vie à ce Passeport du civisme !**



Remise des passeports le 8 mai



Après validation des actions citoyennes, remise des diplômes le 4 juillet



# Sport-santé pour tous !

Pendant les mois de juin et de juillet, la commune de Maulette a proposé des séances de sport d'une heure, en groupe, animées par des coachs sportifs certifiés.

Ces séances, dispensées par des coachs certifiés diplômés d'état, étaient offertes aux Maulettois chaque week-end, qui ont pu ainsi profiter des équipements sportifs à disposition sur le parc multisport.

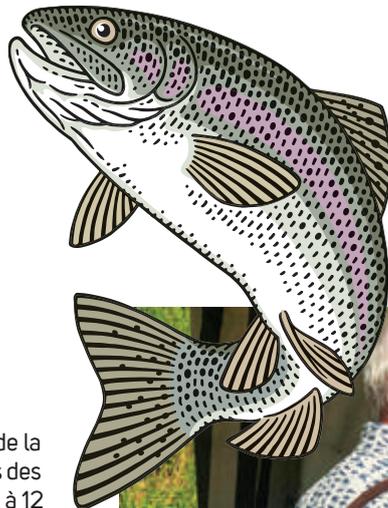


# Fête de la pêche à la truite, samedi 3 juin

Par une belle journée ensoleillée, la fête de la Pêche à la truite a eu lieu avec le concours des jeunes pêcheurs. 18 filles et garçons de 6 à 12 ans ont participé. 56 truites ont été pêchées pour un poids total de 16 kg. Heureusement les papas, mamans, papis ont pu aider les plus jeunes.

Le 1<sup>er</sup> lauréat, Soan, 11 ans, réside à Gressey et a pêché 12 truites. La 1<sup>re</sup> des filles, Lola, a pêché 4 truites.

Le produit de cette pêche a été partagé entre tous les participants. Tous heureux de pouvoir les offrir à leurs familles qui se sont fait une joie de les déguster. Les trophées ont été remis aux premiers gagnants. Un bon goûter a récompensé nos petits pêcheurs de leurs efforts pour clôturer la journée.



RAYMOND DESCHAMPS, Conseiller municipal



## Église Saint-Nicolas

**Patrimoine Maulettois, cet héritage commun qui nous vient du passé.**

Notre commune possède un patrimoine bâti et naturel remarquable.

Plusieurs monuments ont traversé les siècles et témoignent du magnifique travail des bâtisseurs d'autrefois, tels que l'église Saint-Nicolas

du XV<sup>e</sup> siècle, dont les commanditaires sont les familles de Villequoy, seigneurs de Thionville.

Les armoiries sur la poutre, marquent la présence des Seigneurs, on distingue également les « Engoulants, gueule de dragon ».

Après rénovation, ce lieu a été labellisé « Patrimoine d'Intérêt Régional » en juillet 2020.

## Visiter Maulette avec Wivisites

**Wivisites est une application créée pour valoriser le patrimoine, petit ou grand.**

Le contenu est géré par les acteurs du tourisme local, qui restent maîtres de leurs contenus. Il permet de faire apparaître des images, du texte et du son afin de découvrir la ville. Les parcours sont géolocalisés et peuvent être téléchargés à l'avance.

Le parcours Wivisites de Maulette vous emmènera à travers l'histoire de la commune : le château-manoir de la famille Pétau, l'église Saint-Pierre, l'église Saint-Nicolas récemment restaurée et labellisée « Patrimoine d'intérêt régional », ou encore les bords de la Vesgre et la ferme du Bois l'Épicier n'auront plus de secrets pour vous.



# Centre communal d'action sociale (ccas)

**Le CCAS constitue l'un des éléments principaux de la municipalité, pour mettre en œuvre les Solidarités et organiser l'aide sociale, au profit des habitants de la commune en difficulté financière.**

L'attribution de l'aide sociale s'effectue après instruction des dossiers de demande.

Dans le cadre de l'accompagnement de nos aînés, un colis est remis lors du goûter de Noël, ainsi qu'un bon d'achat.

Par ailleurs, il est offert à chaque naissance d'un petit Maulettois, un cadeau sous forme d'un bon d'achat.

Contact CCAS : [mairie@maulette.fr](mailto:mairie@maulette.fr)  
Vice-Président :  
M. Raymond Deschamps

## Bons « rentrée scolaire » mis en place par le CCAS

**80 € PAR ENFANT**

**Conditions d'attribution pour la rentrée de septembre 2023**

Ils sont exclusivement destinés à l'achat de vêtements, chaussures ou fournitures scolaires, et réservés aux familles d'un enfant et plus, âgé(s) de **6 à 18 ans** (écolier, étudiant ou apprenti), selon les plafonds de ressources de l'année 2021 proposés par la CAF (avis d'imposition 2022) et qui se répartissent comme suit :

- 1 enfant : 25 775 € de revenus imposables ;
- 2 enfants : 31 723 € de revenus imposables ;
- 3 enfants : 37 671 € de revenus imposables ;
- + 5 948 € par enfant supplémentaire.

# « Maulette d'hier et d'aujourd'hui »



## Un projet captivant de livre sur l'histoire de notre commune

La commune de Maulette lance un projet passionnant pour recueillir les souvenirs, anecdotes et photographies des anciens habitants.

Dans le but de préserver ce riche patrimoine local, un livre intitulé « *Maulette d'hier et d'aujourd'hui* » sera réalisé.

Une réunion d'information est prévue le **25 septembre de 10 h à 12 h** à la mairie, où toutes les personnes intéressées par la rédaction de cet ouvrage sont invitées à participer.

Pour cela vous pouvez d'ores et déjà **vous inscrire à cette matinée** de travail en envoyant un e-mail, ou par téléphone.

Rejoignez-nous pour contribuer à ce projet unique qui mettra en lumière l'histoire et l'évolution de notre chère commune de Maulette.



# Éducation canine

**Le Club d'Éducation Canine de Maulette, ouvert depuis le 19 novembre 2021, accueille les maîtres et leurs chiens tous les dimanches matins.**

Situé route de Gambais à Maulette, le club vise à améliorer la connaissance des propriétaires de chiens, à éduquer et à socialiser leurs compagnons à quatre pattes afin de renforcer leur relation. Tous les chiens, qu'ils soient de race ou issus de croisement et de tous âges, sont



les bienvenus. Les cours collectifs d'éducation canine permettent de poser les bases pour la vie quotidienne en famille et pour participer à d'autres activités. Ces activités sont adaptées au niveau et aux connaissances de chaque participant pour favoriser la progression de tous, dans une ambiance conviviale.

Le Club d'Éducation Canine de Maulette propose des cours pour chiots, pour chiens adultes et également des disciplines sportives.

## La canimarche

Cette discipline consiste à marcher à une allure soutenue avec son chien devant soi, relié à une ceinture que vous portez à la taille par un amortisseur et une laisse. Le chien est équipé d'un harnais. Toutes les races de chiens peuvent pratiquer.

## L'obéissance

L'objectif est de permettre à tout propriétaire de chien de mieux comprendre et de communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, sans contrainte et accessibles à tous, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon.

## La recherche utilitaire

Cette discipline est ouverte à tous les chiens, elle a pour but la recherche d'une personne « disparue ». Pour cette tâche, après un entraînement bien mené, le chien est parfaitement adapté car ses capacités olfactives sont performantes.

Pour plus d'informations :  
[educationcaninedupayshoudanais.fr](http://educationcaninedupayshoudanais.fr)



# 14 juillet : banquet républicain

**Le 14 juillet, les habitants de Maulette étaient invités à un banquet républicain sous forme de buffet campagnard offert par la mairie**

Ils pouvaient venir accompagnés d'amis extérieurs à la commune moyennant une participation.

À cette occasion le parc multisport était privatisé pour permettre des rencontres sportives entre quartiers

Belle journée d'échanges et de partages intergénérationnels sous le soleil !



# La rentrée



**Bienvenue à M<sup>me</sup> Kharema Bezah, nouvelle institutrice qui prend le relais de Sandrine Planezzi après 20 ans passés dans l'école communale.**



M<sup>me</sup> Kharema Bezah va prendre en charge la classe petite et moyenne section. Une rencontre a eu lieu cet été avec Florence Leconte pour préparer son arrivée.

Nous avons préparé cette rentrée avec une équipe périscolaire étoffée autour de Florence Leconte, ATSEM expérimentée et Karine Paris, coordinatrice de l'équipe périscolaire.

Nous accueillons cette année 118 enfants répartis dans des classes, dont certaines à double niveau.

Les élections des Représentants de parents d'élèves auront lieu courant octobre. Nous vous invitons à vous investir dans ce dispositif qui permet de garder un lien tripartite entre les parents, l'école et la municipalité.

Pour cette nouvelle année scolaire, soucieux de soutenir le pouvoir d'achat des Maulettois, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de cantine malgré des hausses constantes des prix des prestataires de restauration scolaire.

Comme l'année dernière nous accompagnerons, dans la mesure du possible, les projets proposés par les enseignants de l'école. M<sup>me</sup> Houessou, conseillère municipale sera à l'écoute de tous projets.

Cette année scolaire va connaître également une période olympique dans notre pays et nous tenterons d'accompagner les actions de l'école en obtenant le label Terre de Jeux comme nous l'avons obtenu pour notre commune à travers des dotations et des actions sportives.

**Bonne rentrée à toutes et tous !**



**DIMANCHE 3 SEPTEMBRE**  
Galerie d'Intermarché 9h / 13h.  
**Forum des associations.**



**SAMEDI 16 SEPTEMBRE**  
**Journée nationale du nettoyage.**  
« World Clean up Day ».



**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE**  
Remise de la Médaille de l'excellence artisanale par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France à **M<sup>me</sup> Lucile Sanders**, artisane luthière à Maulette. Félicitations !



**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**  
**Journée du patrimoine.**  
Visitez la Chapelle de Thionville de 10 à 12h et 14h à 17h.



**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**  
**Théâtre.** Troupe : *Les vrais semblants – Théâtres.*  
Une comédie policière intitulée « *Allez on danse* » de Vivien Lheraux



**DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**  
Marché de **Noël**

LE SAVIEZ-VOUS ?

## QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

**DP** : déclaration préalable.  
**PC** : permis de construire.

**Toit**

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**Panneaux solaires, parabole, Velux : DP**

**Façade, ravalement DP**

**Création fenêtre et changement de menuiseries extérieures : DP**

**Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)**

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

Surélévée et/ou avec fondation profonde < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**Garage**

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

**Piscine**

- < 10 m<sup>2</sup> non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou couverture et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**Portail : DP**

**Cabane bois ou béton**

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**Véranda, terrasses couvertes**

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**Mur de clôture, clôture : DP**

**Dans le cadre d'un permis de construire**

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

**Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)**

LE SAVIEZ-VOUS ?

## LE GNAU

le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sera mis en place certainement en début d'année 2024. Il permettra aux pétitionnaires de déposer leurs déclarations en ligne.

**À Maulette**



**Résidence**

*Les Ormes*

**TERRAINS À BÂTIR**

**à partir de 119.500 €\***

**01.34.57.12.12**

**www.TEPAC.fr**



Une réalisation TEPACTER SAS - 3 rue de la Louvière - 78120 RAMBOUILLET